

Paris, le 3 novembre 2011

/ COMMUNIQUE DE PRESSE / COMMUNIQUE DE PRESSE /

« Le maire, l'intérêt général et le citoyen » 94^{ème} Congrès des maires et des présidents de communautés de France du 21 au 24 novembre 2011

Novembre est un moment traditionnel de rencontre, d'échanges et de réflexions entre élus locaux venus de la France entière. L'Outre-mer sera particulièrement à l'honneur puisque 2011 est son année officielle. Outre la journée spécifique du 21 novembre qui se déroule à l'Hôtel de ville de Paris, les élus ultra-marins seront nombreux à participer aux débats et ateliers du Congrès, porte de Versailles, dont le thème cette année est « le maire, l'intérêt général et le citoyen ».

Tous les grands sujets de l'actualité territoriale seront traités à l'occasion de ces journées :

- la mise en place des schémas départementaux de coopération intercommunale et leurs conséquences sur l'organisation territoriale,
- les suites de la réforme fiscale, la péréquation, la crise de l'accès au crédit bancaire, les tensions budgétaires,
- la réussite scolaire des enfants et le rôle que peuvent y jouer les maires,
- les moyens de rendre son territoire attractif au plan économique.

Tels seront les thèmes traités dans les débats du grand auditorium.

Parallèlement, onze ateliers et huit points-info traiteront de sujets aussi divers que le Grand Paris, la forêt, l'Europe, le tourisme, l'adaptation des territoires au vieillissement de la population, le sport pour tous, la ville demain, le SCOT littoral, l'énergie, la prévention de la délinquance, la communication publique locale... Toutes problématiques qui intéressent autant les villes que les territoires ruraux, la métropole que l'Outre-mer, les territoires de plaine, de montagne ou du littoral, les communes et les intercommunalités...

Telle est la force et l'enjeu du Congrès des maires et des présidents d'EPCI : échanger sur les préoccupations de tous les élus qui, au quotidien, oeuvrent au service de l'intérêt général.

Près de 150 intervenants sont attendus pour enrichir ces débats.

Enfin, comme tous les trois ans, les congressistes seront invités à renouveler les instances de l'AMF le mercredi 23 novembre (et le 24 novembre en cas de 2^e tour).

En partenariat presse avec Public Sénat et l'Hémicycle

Inscription : Accréditation presse en page 47

Contacts presse :

Marie-Hélène GALIN – mhgalin@amf.asso.fr – 01 44 18 13 61

Thomas OBERLÉ – toberle@amf.asso.fr – 01 44 18 51 91